



LE SYNDICALISTE

LIBRE ET INDEPENDANT

journal de l'UD FO 91
septembre 2025 - n°199

L'ULTIMATUM EST TERMINE



METTONS LE PAQUET

RESISTER - REVENDIQUER - RECONQUERIR



ON EN PARLE...

⇒ **Communiqué - Construire dans la durée ... p.2**

⇒ **FO pour un « PLFSS » sous le signe de la justice sociale. - p.3**

⇒ **Tract confédéral - à partir du 2 octobre pour gagner avec FO - p.4**

⇒ **Affiche UD FO 91 - 02 octobre - p.5**

⇒ **Résolution CCN 24 & 25 septembre à PARIS - p.6 et 7**

« *A partir de lundi, c'est une radicalisation. Je vais maintenant demander pratiquement à tous les secteurs d'activité progressivement de rentrer dans la grève, c'est-à-dire de l'alourdir à partir d'une proposition simple : le retrait du plan Juppé* » (2/12/95).

Marc BLONDEL

Communiqué du 29-09-2025 Construire dans la durée le rapport de force !

Dès le 2 octobre, au-delà de la manifestation régionale, il faut construire le rapport de force dans la durée. C'est en ce sens que l'instance qui regroupe toutes les Unions Départementales et les Fédérations FO (le CCN du 24 et 25 septembre) s'est exprimée :

« *Le Premier ministre, Sébastien LECORNU, n'a répondu à aucune revendication suite à l'ultimatum lancé par les organisations syndicales. Il ne nous laisse pas le choix que de monter d'un cran. Les journées d'actions n'ont pas permis d'obtenir satisfaction. C'est pourquoi FO a proposé à l'intersyndicale d'appeler à la grève sur plusieurs jours consécutifs (les 1er, 2 et 3 octobre), ce qui a été refusé par les autres organisations syndicales. Pour gagner sur les revendications, à commencer par l'abrogation de la réforme des retraites et l'abandon de tout budget d'austérité, le CCN appelle toutes les structures à réunir les salariés pour discuter et décider la grève et sa reconduction, à partir du 2 octobre, dans l'action commune partout où c'est possible.* »

La non-réponse du 1er ministre est une provocation alors qu'il n'a toujours pas de gouvernement mais fait des annonces contre la fonction publique (nos services publics) et nomme déjà à tour de bras des Préfets, sous-Préfets, Directeurs de cabinet et autres conseillers... C'est bien pour mettre en œuvre une politique déjà décidée.

Pourtant, « il y a du grain à moudre » quand on fait des cadeaux entre 211 et 270

milliards d'€. Il y a de la marge pour celui qui veut mener une réelle politique sociale.

Il faut réunir les conditions, c'est-à-dire la grève pour obtenir :

Des augmentations de salaires, retraites et pensions (c'est primordial),

Le retour de la retraite à 60 ans dès 37,5 annuités,

Une assurance chômage pour protéger les demandeurs d'emploi et non les flotter,

L'arrêt des exonérations des cotisations sociales pour le retour de la Sécu de 1945,

...

Dès le 2 octobre, l'UD FO 91 appelle à construire la grève en s'appuyant sur les préavis de notre confédération et nos fédérations de la fonction publique. Il faut s'inscrire pour réserver sa place dans le bus pour monter à

PARIS et participer en masse à la manifestation régionale qui débutera à 14h place d'Italie et se rendra à place Vauban.

Amitiés,

Christophe



Journal de l'Union Départementale **CGT-Force Ouvrière** de l'Essonne

12, place des Terrasses de l'Agora 91034 Evry cedex Tél : 01.60.78.15.57

mail : udfo91@force-ouvriere.fr - site : www.udfo91.fr

Directeur de publication : Christophe LE COMTE - Bulletin trimestriel - CPPAP N°0627 S 07348 -Impression : FEC FO



pour un PLFSS 2026 sous le signe de la justice sociale

Le futur PLFSS 2026, confronté à un contexte politique et budgétaire particulièrement incertain, doit s'inscrire dans une approche résolument sociale, solidaire et protectrice vis-à-vis des assurés sociaux, loin d'une logique purement comptable ou d'austérité budgétaire.

Responsabilité sociale, pas austérité

FO conteste la philosophie de rigueur poussée par le gouvernement sortant, qui prône « année blanche », le gel des prestations sociales et des pensions, une révision drastique des franchises médicales et une réduction des dépenses sociales pour réaliser près de 43,8 Mds € d'économies dès 2026, au détriment des assurés sociaux. FO rappelle que ces mesures pénaliserait d'abord les plus précaires, les familles fragiles et les retraités, tout en fragilisant le modèle français qui fait de la protection sociale un pilier de la cohésion nationale. Aussi, FO rappelle que l'exigence de redressement des comptes ne doit pas sacrifier l'accès aux droits ni la qualité des soins, dimension essentielle de notre pacte social.

Opposition à la remise en cause des prestations

FO s'oppose fermement à toute mesure de gel ou de diminution des prestations, et appelle à revaloriser les minima sociaux, les pensions, les allocations familiales et les aides personnelles au logement, afin d'accompagner l'inflation et de lutter contre la pauvreté. FO estime que les économies recherchées doivent être trouvées principalement par la lutte contre l'évasion fiscale, les fraudes patronales et la suppression des exonérations massives de cotisations sociales accordées aux entreprises, qui privent la sécurité sociale de ressources essentielles chaque année.

Préserver l'assurance maladie et l'hôpital public

Le projet de relever les franchises médicales de 50 € à 100 € annuels, de revoir le remboursement des soins et d'introduire de nouveaux restes à charge est jugé inacceptable par FO : il accentuerait le renoncement aux soins, notamment pour les ménages les plus modestes. FO

souligne l'urgence d'investir massivement dans l'hôpital public, d'améliorer l'attractivité des métiers du soin, de revaloriser les salaires, et de garantir un accès effectif à la santé partout sur le territoire, à rebours des restrictions annoncées.

Transition démographique : anticiper, protéger

S'agissant du défi démographique – vieillissement accéléré, basculement du solde naturel, complexification des besoins – FO prône d'ambitieuses mesures : développement des politiques de prévention, soutien renforcé à la perte d'autonomie et à la dépendance, et extension de la couverture sociale des personnes âgées. FO insiste sur la nécessité d'une prise en charge publique de la vieillesse, refusant le désengagement de la solidarité collective.

Refus de la stigmatisation et de la culpabilisation

Concernant les axes de lutte contre la fraude et les arrêts maladie, FO refuse toute stigmatisation des assurés et des professionnels de santé, et rejette le report des coûts sur le dos des salariés via l'allongement des délais de carence. FO réclame un contrôle efficace, certes, mais équitable, non discriminatoire et respectueux du principe de présomption de bonne foi.

Appel à un PLFSS de progrès social

FO enjoint le prochain gouvernement à rompre avec l'austérité, à conforter le financement de la sécurité sociale par des recettes nouvelles assises sur le travail et la richesse produite, et à ouvrir de réelles négociations sociales pour sécuriser les droits et améliorer la protection collective. À l'inverse d'une gestion purement budgétaire ou technique, le PLFSS 2026 doit redevenir un texte de progrès social ambitieux, à la hauteur des enjeux économiques et démographiques du pays.

Eric Gautron
Secrétaire confédéral
au Secteur de la Protection Sociale Collective

**POUR L'ABROGATION DE LA RÉFORME
DES RETRAITES**

**POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES
DU PUBLIC ET DU PRIVE**

CONTRE L'AUSTÉRITÉ

La facture du quoi qu'il en coûte ne doit pas peser sur les travailleurs. Alors que les versements de dividendes ont battu un nouveau record historique en 2024 de plus de 100 milliards d'euros, la juste répartition de la richesse produite doit répondre aux inégalités sociales.

FO est déterminée à poursuivre la lutte contre les mesures d'austérité et le dogme de la réduction de la dépense publique et réaffirme son opposition à la casse des services publics.

FO exige et revendique

- **l'augmentation de tous les salaires. Pas d'année blanche, ni de gel du point d'indice, des pensions et minima sociaux;**
- **l'abrogation de la réforme des retraites de 2023, qui reste injuste, brutale et injustifiée;**
- **la transparence et la conditionnalité des aides publiques versées aux entreprises;**
- **l'abandon de tout budget d'austérité.**

**Pour gagner sur les revendications,
pour un budget de justice sociale et fiscale,
pour notre protection sociale collective
et notre Sécurité sociale,**

**par les assemblées générales, dans les entreprises
et les administrations, préparons la grève**

**à partir du
2 OCTOBRE pour gagner ! avec**



WWW.UDFO91.FR

02 OCTOBRE 2025

DEPART EN BUS 12H30
• A EVRY - PREFECTURE
• A FLEURY - MAISON D'ARRET

14H PLACE D'ITALIE
POUR

- L'AUGMENTATION DES SALAIRES
- LA RETRAITE À 60 ANS
- LA DÉFENSE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET DE L'ASSURANCE CHÔMAGE, ...



TOUS A PARIS
EN GRÈVE, DÈS LE 02 OCTOBRE
CONTRE L'AUSTÉRITÉ

01 60 78 15 57 - UDFO91@FORCE-OUVRIERE.FR





RÉSOLUTION DU COMITÉ CONFÉDÉRAL NATIONAL 24 & 25 SEPTEMBRE À PARIS

Contre les politiques d'austérité, pour le pain, la paix, la liberté !

Réuni à Paris les 24 et 25 septembre 2025, le Comité Confédéral National Force Ouvrière s'inscrit dans l'ensemble des revendications des résolutions du XXVe Congrès confédéral de juin 2022 à Rouen.

Le CCN rappelle l'année des 130 ans de la CGT son attachement indéfectible à la Charte d'Amiens et aux statuts de la Confédération qui fondent l'indépendance de la CGT-FO vis-à-vis du patronat, des gouvernements, des partis ou groupements politiques, des religions et des groupes philosophiques.

Le CCN rappelle sa devise Pain, Paix, Liberté et se félicite de l'envoi par son Secrétaire général d'un courrier au Président de la République concernant la situation à Gaza.

Le CCN condamne les mesures budgétaires annoncées le 15 juillet dernier. Le gouvernement a choisi de faire payer les travailleuses et les travailleurs, actifs, demandeurs d'emploi, retraités, malades... La facture pèse toujours sur les mêmes alors que les versements de dividendes ont battu un nouveau record historique en 2024 de plus de 100 milliards d'euros. La mobilisation massive du 18 septembre a montré la détermination du monde du travail à lutter contre des mesures de violence sociale, injustes et brutales.

Le CCN exige l'abandon du projet de budget d'austérité.

Le CCN est déterminé à poursuivre la lutte contre les mesures d'austérité. Le CCN exige la transparence et la conditionnalité des aides publiques versées aux entreprises, notamment par la création et le maintien d'emplois durables dont le montant s'élève à 211 milliards d'euros. Le CCN rappelle son opposition à toute politique d'exonérations de cotisations employeurs.

Le CCN est déterminé à poursuivre la lutte contre les

mesures d'austérité et le dogme de la réduction de la dépense publique. Pour le CCN le déficit des dépenses publiques résulte avant tout d'un manque de recettes fiscales. Le CCN revendique un budget de justice sociale et fiscale. Il est temps d'engager une réforme globale de la fiscalité, accentuant la progressivité de l'impôt sur les revenus la contribution des grandes entreprises, des très hauts revenus et patrimoines ainsi que la lutte contre la fraude et l'optimisation fiscale.

Le CCN exige l'abrogation de la réforme des retraites de 2023, réforme qui reste injuste, brutale et injustifiée. Il rappelle son attachement au régime de retraite par répartition, maintient son opposition à la mise en œuvre d'un régime universel par point et à un régime de retraite de base par capitalisation. Le CCN exige le maintien de tous les régimes, de toutes les caisses, le Code des pensions civiles et militaires ainsi que le maintien du FSPOIE (fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels d'Etat), indispensable à la protection des droits des ouvriers de l'Etat. Le CCN dénonce les mesures envisagées contre les retraités, en particulier le gel des pensions, le gel de l'ASPA (Allocation de solidarité aux personnes âgées), la suppression de l'abattement fiscal de 10 %. Il revendique le retour à l'indexation des pensions sur les salaires et exige le rattrapage des pertes subies par les retraités.

Le CCN continue de revendiquer un retour de la retraite à 60 ans et 37,5 annuités dès que les conditions seront réunies. Le CCN exige l'augmentation de tous les salaires, du public comme du privé. Il rejette l'année blanche (le gel du point d'indice et des carrières dans la fonction publique) des traitements, pensions et minima sociaux. Le CCN combattra cette mesure.

Le CCN réaffirme son engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, en s'appuyant sur les

recommandations de l’OIT. Le CCN exige l’égalité salariale entre les femmes et les hommes, ce qui améliorerait les recettes de notre protection sociale collective (évaluées à 5 milliards d’euros en 2023). A ce titre le CCN exige la transposition rapide de la directive européenne sur la transparence salariale.

La juste répartition de la richesse produite est impérative afin de répondre aux inégalités sociales et de financer une transition écologique socialement juste. L’écologie n’est pas l’ennemi de l’économie. Pour y parvenir, la négociation collective est un levier essentiel au niveau national, dans les branches et dans les entreprises.

Le CCN appelle à un retour à des politiques de l’emploi faisant du CDI à temps plein la norme pour tous les salariés du privé, la titularisation de tous les agents de la fonction publique, pour garantir une véritable sécurité de l’emploi et atteindre l’objectif de plein emploi. Plus d’emploi, c’est aussi plus de cotisations sociales pour le financement de notre modèle social et de notre système de retraites. Pour le CCN, les travailleurs ne veulent pas travailler plus mais mieux pour un salaire décent. Le CCN condamne les velléités de remise en cause des congés payés et/ou leur monétisation et s’opposera à toute nouvelle tentative de suppression de jours fériés et d’allongement du temps de travail.

La réindustrialisation ne peut se résumer à un slogan. Alors que les fermetures de sites industriels se poursuivent, le CCN apporte tout son soutien aux travailleurs confrontés à la casse industrielle et sociale. Le CCN revendique la relance d’une véritable politique industrielle, pour que l’industrie soit la priorité absolue dans les choix économiques et la souveraineté. Et cela afin de garantir l’emploi, la formation et maintenir les droits des salariés et agents exerçant dans ces secteurs.

Le CCN revendique la relance d’une véritable politique industrielle qui passe impérativement par la conditionnalité des aides publiques à l’investissement productif sur le territoire national et au maintien des emplois.

Dès lors que des questions de souveraineté industrielle sont posées par des annonces de fermetures, le CCN exige que les activités soient préservées coûte que coûte y compris au moyen de nationalisation temporaire.

La désindustrialisation signifie appauvrissement des travailleurs et des territoires. Ce n’est pas sans industrie que nous parviendrons à une transition écologique socialement juste.

La prolifération des contrats de franchise et de location-gérance dans le secteur du commerce compromet avant tout les droits sociaux des travailleurs.

Le CCN se félicite de l’intégration de Force Ouvrière au sein du CNC (Conseil national du commerce) qu’il perçoit comme une victoire syndicale significative. Cependant, il réclame avec insistance l’établissement immédiat d’un groupe de travail consacré à la franchise et à la location-gérance, afin

de trouver des solutions concrètes pour protéger les droits des travailleurs concernés.

Notre organisation réaffirme son opposition à toute politique de casse des services publics, et refuse l’ouverture à la concurrence dans les transports publics, qui met en péril l’égalité d’accès, la qualité du service rendu aux usagers et les droits des salariés.

Parce que chaque jour un nombre trop important d’accidents de travail sont dénombrés, dont certains sont mortels, le CCN revendique le retour des CHSCT avec les moyens, pouvoirs et missions d’avant les ordonnances dites Macron.

Alors que nous célébrons les 80 ans de la Sécurité sociale, le CCN réaffirme son attachement à notre modèle de protection sociale collective qui a montré, crise après crise son rôle d’amortisseur. Le CCN exige le retour au financement de la Sécurité sociale par la cotisation et sa gestion paritaire (organisations syndicales et patronales) comme avant 1995.

Le CCN rejette toute nouvelle réforme de l’assurance chômage, qui viendrait réduire encore les droits des demandeurs d’emploi. Il demande l’application de la convention signée en novembre 2024 dans le cadre du paritarisme.

Le CCN exige l’arrêt des suppressions d’emploi et revendique les recrutements et les moyens nécessaires dans tous les versants de la fonction publique et revendique l’arrêt des restructurations, fusions et mutualisations et s’oppose à la suppression d’agence ou d’opérateurs publics.

Le CCN rappelle son soutien plein et entier à tous les militants FO qui œuvrent au quotidien pour un syndicalisme de proximité et qui ne se laisse pas enfermer dans les seules instances de représentation du personnel. Le développement syndical et la progression des adhésions (de l’ouvrier jusqu’au cadre) doivent se poursuivre afin de garantir et préserver notre indépendance, comme la réussite aux élections professionnelles qui garantissent notre représentativité. La formation syndicale revêt une importance capitale pour les adhérents FO, avec pour objet principal le développement de notre organisation.

Le Premier ministre, Sébastien LECORNU, n’a répondu à aucune revendication suite à l’ultimatum lancé par les organisations syndicales. Il ne nous laisse pas le choix que de monter d’un cran. Les journées d’actions n’ont pas permis d’obtenir satisfaction. C’est pourquoi FO a proposé à l’intersyndicale d’appeler à la grève sur plusieurs jours consécutifs (les 1er, 2 et 3 octobre), ce qui a été refusé par les autres organisations syndicales. Pour gagner sur les revendications, à commencer par l’abrogation de la réforme des retraites et l’abandon de tout budget d’austérité, le CCN appelle toutes les structures à réunir les salariés pour discuter et décider la grève et sa reconduction, à partir du 2 octobre, dans l’action commune partout où c’est possible.



Union Départementale FO 91

12, place des terrasses de l'Agora 91000 EVRY